

# Pour et contre

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **93 (1984)**

Heft 8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Ces sacrés bulletins verts!

**A**en croire les multiples et diverses informations que nous recevons journalièrement, nous sommes de grands coupables qui auraient intérêt à le savoir, le reconnaître et l'avouer s'ils veulent avoir quelque chance d'être pardonnés! Parce que nous sommes réputés prospères, industrialisés, riches et pacifiques. Tout cela est vrai mais toujours relatif à d'autres qui sont moins prospères, moins industrialisés, moins riches ou moins pacifiques que nous. Les avantages dont nous jouissons ne constituent pas une faute qui nécessiterait un quelconque pardon nous n'avons pas à en rougir mais à nous en réjouir parce que nous pouvons en faire bénéficier autrui et aussi parce que tout cela a été édifié au cours d'un siècle de labeur incessant, précédé de dures privations, de luttes ardues, de lourds sacrifices pendant des siècles. Nous le devons à nos ancêtres et à personne d'autre; c'est à leur mémoire que nous devons fidélité lorsque nous innovons, rendant ainsi hommage à leur

génie inventif et à leur assiduité par notre travail créatif, par notre ouverture au monde.

L'aide au tiers monde – et maintenant au quart monde – par exemple est une vraie «tarte à la crème» à l'usage des contestataires qui ne connaissent pas le premier mot des limites et exigences

**Plaider coupables?**

d'un tel effort. Nous étions ce tiers ou quart monde il y a à peine un siècle. Pour en sortir, pour accéder au statut de «pays industrialisé», pour disposer des moyens financiers indispensables, il y faut une volonté et une persévérance que nous souhaiterions rencontrer dans les peuples réputés aujourd'hui «en développement». Des priorités doivent être choisies par ceux-ci, avec ou sans notre aide, une attitude coopérative de leur part doit répondre à la nôtre, une honnêteté dans les relations humaines doit s'apprendre s'ils sont incapables d'agir seuls. Ce sont des conditions

préalables indispensables au progrès de ces peuples vers l'industrialisation, basé tout d'abord sur un secteur primaire (agriculture, irrigation, démographie) qui permette de se nourrir et d'amorcer les échanges internationaux. Les technologies les plus avancées ne sauraient suppléer cette base élémentaire du progrès. Aussi longtemps que cela n'est pas admis, l'édification des étapes ultérieures demeure aléatoire, voire stérile. Les anciens colons tant critiqués sont remplacés par des gouvernements autochtones ressemblant malheureusement à des dictatures de tous ordres, mais la plupart du temps d'obédience marxiste, qui persécutent, éliminent physiquement les opposants et songent plutôt à leurs intérêts personnels qu'au bien de la nation.

L'espoir demeure toutefois qu'avec le temps l'équilibre soit réalisé aussi dans ce tiers monde lorsque les petits potentats auront évolué ou auront été éliminés par de véritables magistrats au service de

leurs peuples. L'aide que nous pouvons apporter réside aussi dans cet effort de formation à la liberté politique conditionnée par la responsabilité personnelle, à l'indépendance de fait plutôt qu'à celle des mots, à la raison plutôt qu'à l'agressivité bornée. Mais de grâce, qu'on ne nous jette pas la pierre si cet effort de longue haleine ne conduit pas du jour au lendemain au bonheur de tous les peuples. Ce n'est plus qu'une question d'argent! Dans nos propres priorités nous devons préserver nos acquis certes, développer notre propre prospérité, édifier pas à pas nos relations avec tous ceux qui entendent persévérer dans un plan où les partenaires se respectent parce qu'ils agissent de concert. Nous ne sommes pas coupables des fautes des autres et les nôtres ne peuvent être corrigées qu'à ce prix et si l'on nous reconnaît le droit d'être nous-mêmes, sans nous accabler de reproches constants et la plupart du temps infondés ou tendancieux. □

Victor D.

adresse connue de la rédaction

**L**es opposants à l'aide au développement peuvent bien répéter inlassablement que la population suisse rejette l'aide au tiers monde; malgré cela, année après année, nos concitoyens opposent un net démenti à ces affirmations en donnant sans hésitation des contributions généreuses aux organisations d'aide au développement. C'est réjouissant, car, lorsque les organisations d'entraide effectuent des collectes publiques, c'est pour se procurer l'argent dont elles ont besoin, mais cette préoccupation ne figure pas au premier rang.

Ces organisations, qui dépendent de la générosité de la population, se doivent d'accorder une attention particulière à l'utilisation des fonds recueillis et d'en rendre compte publiquement. Le succès de toute campagne d'appel de fonds dépend étroitement des résultats convainquants obtenus grâce à l'argent récolté lors des précédentes campagnes.

Les organisations d'entraide doivent donc être en mesure d'illustrer, à l'aide de modèles de projets concrets, leur contribution à la résolution des problèmes des pays en voie de développement. Ce faisant, elles nous incitent à essayer de comprendre la situation des pays du tiers monde, tout en mettant en lumière les causes de leur détresse.

Il suffit souvent d'un simple don pour éveiller chez celui qui donne, un intérêt, voire une certaine préoccupation pour les pays en voie de développement, et l'inciter à savoir ce qui est fait du produit des dons.

Effectuer des appels de fonds auprès du public accorde aux organisations d'entraide une certaine indépendance. Grâce aux moyens récoltés, elles s'affranchissent du bon vouloir d'un groupe restreint de donateurs qui pourraient être tentés de lier la politique d'entraide suivie par l'organisation à leurs intérêts. Cette constatation faite, rien

n'empêche les organisations d'entraide de se rattacher individuellement à un courant d'opinion déterminé, qui rassemble un vaste public, comme par exemple, un syndicat ou une église.

En outre se pose le problème de l'autonomie d'une organisation d'entraide privée vis-à-vis de la Confédération, dans le domaine de la coopéra-

**Pourquoi les collectes publiques sont nécessaires**

tion au développement, étant donné que cette dernière fournit un apport financier non négligeable à des projets privés. Les points de vue en matière d'aide au développement ne doivent pas forcément coïncider avec ceux des organismes publics de la Confédération. En se constituant des réserves

financières propres, une organisation privée peut envisager (sans argent public) la réalisation d'un projet qui lui paraît intéressant, et conserver ainsi sa liberté d'action.

Les collectes publiques sont donc pour les organisations d'entraide un élément indispensable à la poursuite de leur activité et à la conservation de leur autonomie. C'est pour cela que nous voyons se multiplier les bulletins de versement dans nos boîtes aux lettres et que les collectes se succèdent à un rythme ininterrompu. Cela provoque un certain agacement, voire une certaine irritation dans l'opinion publique. Les organisations doivent donc porter remède à cette situation en parvenant à une meilleure coordination de leurs activités. C'est à cette condition qu'elles pourront compter sur la générosité de la population suisse, dont elles dépendent absolument. □

D' Walter Renschler  
Vice-président d'Helvetas